

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Institut d'Analyses et d'Essais en Chimie de l'Ouest
Adresse du laboratoire	Biopôle - 6, rue Carol Heitz - BP 90974 86038 POITIERS
Date de début de validité de l'agrément	01/03/2022
Date de fin de validité de l'agrément	28/02/2027
Date de mise à jour de la portée	/

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé

F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	Agréé
J-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
K - Analyses microbiologiques	Agréé
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres de la liste C3 pour lesquels le laboratoire est agréé)
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>N - Analyses optionnelles</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 bis - Analyses physico-chimiques optionnelles, pour les eaux dites atypiques	-

C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires :

Aldrine	Dieldrine	Heptachlore	Heptachlore époxyde
---------	-----------	-------------	---------------------

Produits phytosanitaires optionnels (I - Organochlorés, chlorobenzènes et PCB) :

α -endosulfan	HCB	Heptachlore époxyde	Heptachlore époxyde
β -endosulfan	Endrine	endo trans	exo cis

Produits phytosanitaires optionnels (II - Organophosphorés) :

Azinphos-éthyl	Chlorfenvinphos	Diazinon	Parathion-éthyl
Bromophos-éthyl	Chlorpyriphos-éthyl	Diméthoate	Phosphamidon
Bromophos-méthyl	Chlorpyriphos-méthyl	Malathion	Pyrimiphos-éthyl

Produits phytosanitaires optionnels (III - Triazines et métabolites des triazines) :

Amétryne	Déséthylatrazine	Terbutylazine
Atrazine	Desmétryne	Terbutylazine-déséthyl
Cyanazine	Métamitron	Terbutryne
Déisopropylatrazine	Simazine	

Produits phytosanitaires optionnels (IV - Carbamates) :

Carbofuran

Produits phytosanitaires optionnels (V - Amides) :

Alachlore	Isoxaben	Métolachlore
-----------	----------	--------------

Produits phytosanitaires optionnels (VI - Urées substituées) :

1-(3,4-dichlorophényl)méthyl-urée (DCPMU)	Isoproturon	Monolinuron
	Linuron	Siduron
Chlortoluron	Méthabenzthiazuron	Tébutiuron
Diuron	Métobromuron	

Produits phytosanitaires optionnels (VII - Divers) :

AMPA	Esfenvalérate	Flusilazole	Propiconazole
Bifenthrine	Éthofumésate	Glyphosate	Pyriméthanil
Bromoxynil-octanoate	Fénoxaprop-P-éthyl	loxynil-octanoate	Tébuconazole
Clodinafop-propargyl	Fludioxonil	Iprodione	Tétraconazole
Clomazone	Fluquinconazole	Penconazole	
Diflufénicanil	Flurochloridone	Pendiméthaline	

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Acrylamide
 Bromates Chlorates Chlorites
 Couleur
 Épichlorhydrine
 Microcystine-LR Microcystine-RR Microcystine-YR
 Oxydabilité au KMnO₄ en milieu acide à chaud

Autres paramètres optionnels :

ST-DCO

Uranium

COHV autres que la liste C2 :

1,1-dichloroéthane	1,1,1-trichloroéthane	Dichlorométhane
1,1-dichloroéthylène	1,1,2-trichloroéthane	Éthylbenzène
1,2-dichlorobenzène	1,2,3-trichlorobenzène	m+p-xylène
1,2-dichloroéthylène-cis	1,2,4-trichlorobenzène	o-xylène
1,2-dichloroéthylène-trans	1,3,5-trichlorobenzène	Tétrachlorure de carbone
1,3-dichlorobenzène	1,1,2,2-tétrachloroéthane	Toluène
1,4-dichlorobenzène	Chlorobenzène	

HAP autres que la liste C2 :

Anthracène Fluoranthène Naphtalène

Phtalates :

BBP Phtalate de benzyle et de butyle	DEHP Phtalate de bis(2-éthylhexyle)
DBP Phtalate de dibutyle	DiBP Phtalate de diisobutyle
DEP Phtalate de diéthyle	DMP Phtalate de diméthyle

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Acide isocyanurique

Chlorures

Microcystine-LR Microcystine-RR Microcystine-YR

Oxydabilité au KMnO₄ en milieu acide à chaud

Autres paramètres optionnels :

Conductivité

Titre alcalimétrique complet

Turbidité

Trihalométhanes :

Bromodichlorométhane Bromoforme Chlorodibromométhane Chloroforme

N-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella

N-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Bromates

Chlorates

Chlorites

Cyanures totaux

Épichlorhydrine

Éthylbenzène

Fluoranthène
Indice phénol
Silice dissoute
Substances actives au bleu de méthylène
Toluène
Uranium
Xylènes
Zinc



Matthieu SCHULER
Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise